

#### LA TENAILLE DE L'HISTOIRE

Entre exigence de vérité et illusion de neutralité

#### **Arnaud Fossier**

Éditions du Croquant | « Zilsel »

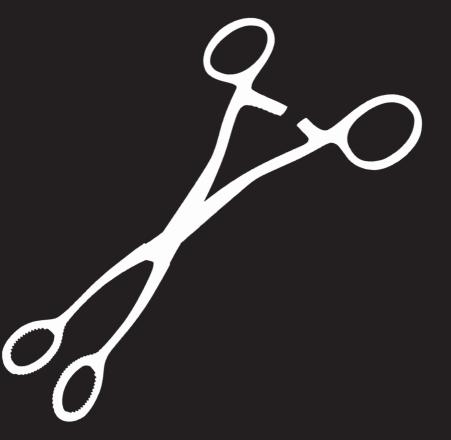
2022/2 N° 11 | pages 11 à 25 ISSN 2551-8313 ISBN 9782365123723

ISBN 9782365123723 DOI 10.3917/zil.011.0011

Article disponible en ligne à l'adresse :
https://www.cairn.info/revue-zilsel-2022-2-page-11.htm

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions du Croquant. © Éditions du Croquant. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.





## La tenaille de l'histoire

# Entre exigence de vérité et illusion de neutralité

Arnaud Fossier<sup>1</sup>

À l'heure où les bonimenteurs s'improvisent historiens et se sont invités, cette année, dans la campagne présidentielle<sup>2</sup>, où les fake news circulent en accéléré sur les réseaux sociaux, où le complotisme gagne les esprits, bien au-delà des cercles relativement fermés dans lesquels il sévissait il y a vingt ans, et où nous entrons de plain-pied dans la *post-truth era* prophétisée par Orwell, les historiens et les historiennes font œuvre de salut public en rappelant le devoir de vérité qui est le leur. L'affaire, du reste, n'est pas neuve : il y a quarante ans déjà, Pierre Vidal-Naquet s'élevait contre les négationnistes et leur infligeait une impitoyable leçon de méthode<sup>3</sup>, dans un contexte où le *linguistic turn* avait pourtant fragilisé les fondements de la discipline et remis en cause sa prétention à dire une vérité autre que fondée sur la médiation du langage<sup>4</sup>. Les choses, depuis, s'étaient calmées, et la question de la vérité était quelque peu retombée (du moins en histoire, car les science wars des années 1990 ne manquèrent pas de la raviver<sup>5</sup>), avec la critique en règle du tournant linguistique<sup>6</sup>.

- 1. Université de Bourgogne, arnaud.fossier au-bourgogne.fr. Je veux remercier chaleureusement Solal Abélès, Joël Chandelier, Florent Coste, Laurence Giavarini, Jérôme Lamy, Benjamin Lemoine et Alain Rauwel pour leurs relectures et leurs conseils. Je reste bien entendu seul responsable du propos et de la perspective empruntée, de même que des erreurs ou des approximations de ce texte.
- 2. Le problème de l'instrumentalisation de l'histoire à des fins politiques et nationalistes est ancien, comme le montre le petit livre de William Blanc, Aurore Chéry et Christophe Naudin, Les Historiens de garde. De Lorànt Deutsch à Patrick Buisson, la résurgence du roman national, Paris, Libertalia, 2013.
- 3. Pierre Vidal-Naquet, Les Assassins de la mémoire, Paris, Maspéro, 1981.
- Le livre de Hayden White, Metahistory: The Historical Imagination in 19th Century Europe, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1973, a contribué à brouiller les frontières entre histoire et fiction, mais c'est surtout le colloque de 1980 organisé par Dominik La Capra et Steven Kaplan à Cornell University, qui a installé le «tournant linguistique» en histoire. Voir Modern European Intellectual History: Reappraisals and New Perspectives, Ithaca-Londres, Cornell University Press, 1982.
- 5. Keith Parsons (ed.), The Science Wars: Debating Scientific Knowledge and Technology, Amherst, Prometheus Books, 2003.
- 6. Roger Chartier, «Le monde comme représentation», Annales. Économies, Sociétés, Civilisations, 44e année, №6, nov.-déc. 1989, p.1505-1520; Carlo Ginzburg, «Just One Witness», in Saul Friedlander (ed.), Probing the Limits of Representation: Nazism and the «Final Solution», Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1992, p. 82-96; Carlo Ginzburg, Le Fil et les traces: vrai faux fictif, Lagrasse, Verdier, 2010; Gérard Noiriel, Sur la «crise» de l'histoire, Paris, Belin, 1996; Simona Cerutti, «Le linquistic turn en Angleterre. Notes sur un débat et ses censures », Enquêtes, №5, 1997, p.125-140.

Mais elle a récemment resurgi en France, lorsque le travail de l'historien et son rôle dans le débat public ont été entachés du soupçon d'idéologie et de militantisme. Soyons justes, les attaques venues du monde politique ont porté sur les sciences humaines et sociales dans leur ensemble - que l'on songe à la « culture de l'excuse » dénoncée par l'ancien Premier ministre Manuel Valls en 2015, ou à l'«islamo-gauchisme» dont la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Frédérique Vidal, a pu dire qu'il « gangrenait l'université française » (au point de commander auprès du CNRS une enquête sur le sujet)<sup>7</sup>. En réaction à cette volonté politique de discréditer les savoirs critiques au prétexte de leur supposé militantisme, il semble urgent, voire vital, de réitérer non seulement l'exigence scientifique qui est la nôtre, mais aussi de réaffirmer notre intention de vérité - qui, loin d'avoir été engloutie sous les flots du post-modernisme et de la « déconstruction »<sup>8</sup>, fonde encore notre discipline. Si les faits qu'elle établit sont par définition construits, et si toute neutralité est illusoire dans la mesure où les historiens et les historiennes posent des questions arrimées au présent, l'histoire ne consiste pas à raconter des histoires ; elle n'est ni récit enchanté ni mensonge romanesque, elle ne relève ni de la croyance ni de l'adhésion, mais d'un régime de vérité dont il s'agit ici de rappeler succinctement quelques principes.

Sans doute faut-il, avant d'entrer dans le vif du sujet, insister sur la nature circonstancielle de ce texte qui, comme toute réflexion d'ordre historiographique, s'inscrit dans un moment particulier. Je veux dire par là que l'on sera déçu si l'on y cherche un manifeste – car pour tou-tes les historien-nes de profession, je ne ferai que rappeler des évidences –, mais plus encore si l'on veut y voir autre chose que le reflet d'une position personnelle au sujet de l'histoire et de la manière dont elle peut s'écrire. Il y a bien des façons de pratiquer le métier d'historien, et il ne s'agit en aucun cas pour

<sup>7.</sup> Sur les origines du terme «islamo-gauchisme», qui s'apparente à un instrument de manœuvre politicienne plus qu'il ne désigne une réalité tangible aux contours définis, voir Samuel Hayat, «L'islamo-gauchisme: comment (ne) naît (pas) une idéologie», Nouvel Obs, 27 octobre 2020; Benjamin Tainturier, «Islamo-gauchisme: carrière médiatique d'une notion polémique», La Revue des médias, 27 novembre 2020; et Corinne Torrekens, «Islamo-gauchisme, histoire d'un glissement sémantique», AOC, 22 février 2021. Quant aux déclarations de l'ancien Premier ministre qui disait en avoir «assez de ceux qui cherchent en permanence des excuses ou des explications culturelles ou sociologiques à ce qui s'est passé» (novembre 2015), elles ont reçu plusieurs réponses, en particulier celle de Bernard Lahire, dans Pour la sociologie. Et pour en finir avec une prétendue «culture de l'excuse», Paris, La Découverte, 2016.

Comme l'a prétendu le récent colloque «Après la déconstruction : reconstruire les sciences et la culture», organisé par le Collège de philosophie avec le soutien du Comité Laïcité République, les 7-8 janvier 2022.

moi de réduire celui-ci à une méthode univoque et intangible qui s'appliquerait à tou-tes, mais plutôt de voir ce que l'histoire peut apporter au débat public quand elle se fonde sur des sources et apporte les preuves de ce qu'elle avance. Pour le dire autrement, je pense que même si l'histoire mérite d'être pleinement considérée comme un art du récit<sup>9</sup>, la conjoncture politique et intellectuelle évoquée plus haut - consistant à chanter les louanges du «roman national», au prix de grossières erreurs et de mensonges effarants – nous invite à retracer plus fermement la frontière entre l'histoire et la fiction, et à mettre de côté la question du caractère littéraire ou non de l'histoire<sup>10</sup>, au profit d'une insistance sur sa véridicité.

Cela veut aussi dire qu'un certain nombre de problèmes épistémologiques ou pratiques ne seront pas abordés dans le cadre très restreint de cet article, en particulier la manière dont les historiens forment une « communauté » 11, voire une « tribu » 12, la façon dont leur discipline s'est professionnalisée, les usages publics de l'histoire, ses rapports avec la mémoire, mais aussi et surtout ses pratiques les plus concrètes (comme celle consistant à se rendre aux archives – alors qu'il y aurait beaucoup à dire, par exemple sur les restrictions de l'accès à celles-ci imposées au nom du «secret-défense »<sup>13</sup>). Je me concentrerai principalement sur ce qu'il est convenu d'appeler (un peu tristement) la méthode, car c'est cette méthode qui nous distingue des entrepreneurs de mémoire ou des tenants du roman national. Ces derniers, en effet, ne se réfèrent jamais aux traces ou aux documents que nous avons conservés du passé. Convoquer, comme l'a fait É. Zemmour, le récit d'un manuel scolaire d'avant-guerre pour glorifier la grandeur d'une nation et de ses bâtisseurs, ce n'est pas faire de l'histoire ; c'est au mieux s'en servir à des fins politiques, au pire mentir à des fins de propagande éhontée. Malheureusement, le camp qui, en France, se présente comme libéral et progressiste, ne fait guère mieux quand il prétend que les sciences sociales sont vendues à des intérêts commu-

Paul Veyne, Comment on écrit l'histoire, Paris, Seuil, 1971.

<sup>10.</sup> Sur le «désir de littérature» de l'historien qui s'est accentué ces quinze dernières années et les malentendus qu'il a pu susciter (la littérature étant essentialisée comme un «être-fictionnel» anhistorique et apolitique, ou comme un «genre d'écriture spécifique »), voir Laurence Giavarini, «Histoire, littérature, vérité. Sur la littérature comme geste historiographique», Revue d'histoire moderne et contemporaine, Nº65, 2018, p.78-96. 11. Gérard Noiriel, Sur la crise de l'histoire, op. cit.

<sup>12.</sup> Olivier Dumoulin, «La tribu des médiévistes», Genèses. Sciences sociales et histoire, Nº21, 1995, p.120-133.

À ce sujet, on se reportera au texte de la loi Nº2021-998 du 30 juillet 2021, relative à 13. la prévention d'actes de terrorisme et au renseignement, legifrance.gouv.fr/jorf/id/ JORFTEXT000043876100.

nautaires et font le lit du terrorisme, ou quand il ignore les procédures qui en garantissent la scientificité, dépèce les métiers de la recherche et démantèle les structures qui rendent possible l'accumulation, le classement et l'exploitation des traces du passé. Voilà deux bonnes raisons de rappeler quelles sont les conditions de production de la vérité en histoire.

## Le fétichisme de la source?

Jacques Le Goff disait que l'histoire est «métier de vérité», et l'on connaît la formule de Paul Veyne selon laquelle l'histoire est «roman vrai» ou «récit d'événements vrais»<sup>14</sup>. Mais qu'entendre par là? En quoi consiste cette vérité qui, si elle n'est pas de l'ordre du dogme, n'est pas non plus affaire d'opinion? La vérité en histoire, il faut le redire et l'assumer, est construite. Ce qui ne signifie pas qu'elle soit relative ou que chacun ait la sienne, mais qu'elle résulte d'un certain nombre de procédures et d'opérations que l'on nomme « méthode ». Cela tient du reste à une raison simple qui est que nous ne pouvons observer directement la réalité passée et que nous n'avons pas de prise directe sur elle. Il ne s'agit donc pas de nier celle-ci - nul d'ailleurs ne l'a jamais fait, même les « narrativistes » qui en ont été accusés à tort parce qu'ils mettaient l'accent sur le caractère narratif de l'histoire et sur l'impossibilité d'accéder à autre chose qu'aux «représentations» du passé<sup>15</sup> – mais de reconnaître que le « principe de réalité », c'est-àdire le principe d'une vérité référentielle qui serait indépendante des discours tenus sur elle, aussi fondamental soit-il pour rendre valide un énoncé scientifique, ne peut suffire¹6. Les historien·nes n'ont d'autre choix, pour établir la vérité, que d'exercer leur sens critique sur les traces conservées du passé – que nous nommons d'ailleurs, depuis le 19<sup>e</sup> siècle, d'un terme (celui de « sources ») qui associe dangereusement l'histoire à une quête des origines. Je ne reviendrai pas sur les diverses dénominations que les historiens

<sup>14.</sup> Paul Veyne, Comment on écrit l'histoire, op. cit., p. 23.

<sup>15.</sup> Sur le narrativisme, voir Chris Lorenz, «Can Histories be True? Narrativism, Positivism and the "Metaphorical Turn"», History and Theory, vol. 37, №3, 1998, p. 309-329; Johann Petitjean, «Raconte-moi une histoire. Enjeux et perspectives (critiques) du narrativisme», Où en est la critique?, Tracés. Revue de sciences humaines, №13, 2007, p.185-200.

Enrico Castelli Gattinara, «Vérité», in Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia et Nicolas Offenstadt (dir.), Historiographies, II. Concepts et débats, Paris, Gallimard, 2010, p. 927-940.

ont réservées ou réservent encore au matériau dont ils usent pour écrire l'histoire – témoignages, documents, archives...<sup>17</sup> –, mais il est clair que l'histoire consiste d'abord à se référer à ce matériau pour tâcher d'établir des faits et, par là, une certaine forme de vérité. C'est ce qui distingue, en premier lieu, l'historien de l'affabulateur.

Toute source peut être considérée comme une «trace» ou un «indice» du passé, permettant de rendre celui-ci intelligible. Carlo Ginzburg a montré, dans un article célèbre, comment le « paradigme indiciaire » avait pris son essor dans le dernier tiers du 19<sup>e</sup> siècle, en médecine, en histoire de l'art, mais aussi dans le roman policier, pour fonder la discipline historique<sup>18</sup>. Quelques années plus tard, dans le cadre de l'affaire Sofri (ami proche de Ginzburg, qui avait été impliqué dans la lutte révolutionnaire des années 1970 et fut accusé d'avoir commandité l'assassinat du commissaire Luigi Calabresi), l'intellectuel italien compara le travail de l'historien à celui du juge - les deux figures ayant selon lui en commun le souci de la preuve et la méthode de l'enquête, donc la collecte d'indices, encadrée par une procédure, dans un souci de transparence et de publicité qui les démarque du simple collectionneur ou de l'amateur d'art<sup>19</sup>. À vrai dire, précise Ginzburg, le jésuite Henri Griffet avait déjà, dans son Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire paru en 1769, comparé l'historien au juge passant au crible preuves et témoignages<sup>20</sup> – aux antipodes de la tradition classique dans laquelle l'exposition historique requérait surtout «la capacité de représenter avec netteté personnages et situations » et « [de] convaincre

<sup>17.</sup> À ce sujet, et pour une critique en règle du fétichisme de la source, voir Joseph Morsel, «Les sources sont-elles le pain de l'historien?», Hypothèses, №7, 2004, p.271-286, et, dans le même numéro de la revue Hypothèses, Ludolf Kuchenbuch, «Sources ou documents? Contribution à l'histoire d'une évidence méthodologique », p. 287-315.

<sup>18.</sup> Carlo Ginzburg, «Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice», Le Débat, №6, 1980, p.3-44. Une réflexion approfondie sur le «paradigme indiciaire» et la notion de «trace» (employée au sens d'«empreinte») se trouve chez Joseph Morsel, «Traces? Quelles traces? Réflexions pour une histoire non passéiste», Revue historique, №680,

<sup>19.</sup> Carlo Ginzburg, L'Historien et le juge. Considérations en marge du procès Sofri, Paris, Verdier, 1991, p.23: «Pour moi comme pour beaucoup d'autres, les notions de "preuve" et de "vérité" sont [...] partie intégrante du métier d'historien.»

<sup>20.</sup> On notera au passage que si Foucault a montré que le paradigme occidental de la vérité avait été judiciaire et s'était fondé sur l'aveu (dans Mal faire, dire vrai. Fonction de l'aveu en justice (Cours de Louvain, 1981), Presses universitaires de Louvain, 2012), la science moderne avait opéré un double décalage en étant produite par des sujets autonomes dont l'intériorité ne fût pas soumise à des dispositifs coercitifs tels que la torture, et en résultant de procédures d'objectivation de la réalité indépendantes de la subjectivité du savant.

au moyen d'une argumentation efficace, qui puisse le cas échéant donner l'illusion de la réalité »<sup>21</sup>. D'autres, comme Foucault, ont montré que si le paradigme occidental de la vérité avait sans nul doute été judiciaire, il s'était davantage fondé sur l'aveu que sur le témoignage<sup>22</sup>.

Quoi qu'il en soit, les sources de l'historien ne font pas office de «preuves» tant qu'elles n'ont pas été l'objet d'un traitement spécifique. En France, on considère aujourd'hui encore que les bases de ce traitement ont été posées à la fin du 19e siècle par Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos, deux universitaires souvent réduits à la querelle qui les opposa à Durkheim et Simiand, et assimilés à l'incapacité de la discipline à sortir de sa gangue littéraire et à rechercher des régularités sociales pour en établir les causes<sup>23</sup>. Les deux historiens ont aussi été « raillés pour leur crédulité envers la positivité des faits historiques »<sup>24</sup>, puis caricaturés par certains représentants de la revue des Annales (en particulier par Lucien Febvre qui les accabla de son mépris dans plusieurs articles mémorables<sup>25</sup>). Mais en fin de compte, nombreux sont ceux qui reconnaissent que « l[eur] méthode est toujours, pour l'essentiel, la nôtre aujourd'hui »<sup>26</sup>.

Ce discours «méthodique» – que l'on qualifie à tort de «positiviste» alors que ses deux représentants étaient farouchement opposés au positivisme d'Auguste Comte et ne partageaient pas davantage le dogme scientiste de certains écrits de Fustel de Coulanges<sup>27</sup> – a défini les règles de la critique des sources dans

<sup>21.</sup> Ibid., p.17.

<sup>22.</sup> Michel Foucault, Mal faire, dire vrai. Fonction de l'aveu en justice (Cours de Louvain, 1981), Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2012. J'ajouterais que si l'histoire de l'aveu (entendu comme verbalisation contrainte d'une vérité intérieure) marque encore aujourd'hui notre rapport à la vérité, la science moderne opère néanmoins un double décalage, puisqu'elle est produite par des sujets autonomes dont l'intériorité n'est pas soumise à des dispositifs coercitifs tels que la torture, et résulte de procédures d'objectivation de la réalité indépendantes de la subjectivité du savant.

Au sujet de cette querelle fameuse, voir Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia, Les Courants historiques en France (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle), Paris, Gallimard, 2007 [1999], p.187-196.

Patrick Boucheron, «Lettre à un jeune historien», in Reine-Marie Bérard, Bénédicte Girault et Catherine Rideau-Kikuchi (dir.), Initiation aux études historiques, Paris, Nouveau monde éditions, 2021, p.10.

Antoine Prost, «Seignobos revisité», Vingtième siècle, revue d'histoire, №43, 1994, p.100-118.

<sup>26.</sup> Patrick Boucheron, «Lettre à un jeune historien», art.cit., p.10.

<sup>27.</sup> Au sujet de l'opposition de Langlois et Seignobos au scientisme ambiant de l'époque, voir Antoine Prost, «Seignobos revisité», art.cit., et Patrick Garcia, «Historiographie méthodique», in Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia (dir.), Historiographies, I. Concepts et débats, Paris, Gallimard, 2010, p.443-452, en particulier p.444-445.

un ouvrage intitulé *Introduction aux études historiques*<sup>28</sup>. Selon Langlois et Seignobos, la critique des sources doit être double : « externe », elle concerne la forme du document et sa matérialité, et permet (à l'appui, si besoin, des sciences «auxiliaires» telles que la paléographie, la philologie ou la codicologie) d'en déterminer la date, la provenance, et surtout l'authenticité<sup>29</sup>; « interne », elle porte sur la signification du document, l'intention de son auteur, et la langue dont il use, ce qui suppose notamment d'« imaginer » ce que les mots signifiaient pour l'auteur – dans une perspective psychologique qui peut nous sembler datée aujourd'hui, car les mots sont évidemment porteurs d'institutions au moins autant que de la subjectivité des individus qui en usent.

De l'aveu même des « méthodiques », cette partition entre critique externe et critique interne débouche sur une division du travail entre «érudits » d'un côté, et «historiens » de l'autre, qui là aussi pourra paraître datée dans la mesure où l'histoire consiste en un aller-retour incessant entre la critique des documents et le travail d'analyse (ou de problématisation). Leur discours, par ailleurs, insiste sur le traitement de la source, mais assez peu sur sa nature, et pas du tout sur ses conditions de conservation. Or, depuis plus d'une vingtaine d'années maintenant, la «nouvelle érudition » invite au contraire à s'intéresser à la matérialité des sources<sup>30</sup> – au moment d'ailleurs où s'intensifie la dématérialisation de celles-ci sous une forme numérique -, mais aussi aux raisons de leur conservation, et par conséquent aux opérations d'archivage et de classement<sup>31</sup>. Plus personne aujourd'hui ne peut penser que les sources formeraient un gigantesque gisement à notre disposition et nous donneraient un accès direct à la réalité historique. Comme l'écrit Joseph Morsel, il faut donc cesser de «fétichiser le texte » et de faire de la source « un point de départ », pour

<sup>28.</sup> Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos, Introduction aux études historiques, Lyon, ENS Éditions, 2014 [1898], dont le récent manuel d'historiographie coordonné par Reine-Marie Bérard, Bénédicte Girault et Catherine Kikuchi ne reprend pas au hasard une partie du titre - preuve s'il en est de l'influence persistante, cent-vingt ans plus tard, de cet ouvrage qu'une dizaine de tournants historiographiques n'auront pas suffi à épuiser.

<sup>29.</sup> Cette critique des sources correspond très largement aux règles qu'avait énoncées et mises en pratique les moines mauristes à la fin du 17e siècle.

<sup>30.</sup> Yann Potin et Julien Théry, «L'histoire médiévale et la nouvelle érudition. L'exemple de la diplomatique », Labyrinthe, Nº 4, 1999, p. 35-39; Pierre Chastang, «L'archéologie du texte médiéval. Autour de travaux récents sur l'écrit au Moyen Âge », Annales Histoire Sciences Sociales, 63e année, Nº2, mars-avril 2008, p. 245-269.

<sup>31.</sup> Étienne Anheim, «Singulières archives. Le statut des archives dans l'épistémologie historique, une discussion de La Mémoire, l'histoire, l'oubli de Paul Ricoeur», Revue de synthèse, vol.125, №1, 2004, p.153-182.

y voir le « résultat » d'un processus de production et de conservation  $^{32}$ , sans toutefois s'enfermer dans une critique externe améliorée, qui ferait fi du « contenu » de la source et ne l'examinerait qu'« en tant que source d'elle-même »  $^{33}$ .

# Les opérations de l'histoire

Les «méthodiques» ont fait de la critique des sources un prérequis indispensable à ce qu'ils appelaient les «opérations synthétiques », à savoir le «groupement des faits » en catégories transversales (que Febvre rebaptise malicieusement les «tiroirs de la commode»), le «raisonnement constructif», les «formules générales », et l'« exposition ». Ils se sont montrés toutefois très précautionneux quant à la capacité de l'histoire à généraliser, sans doute parce qu'ils se refusaient à en faire une science nomologique. Cette hantise des lois les a poussés à rejeter toute explication des faits par des causes « extérieures », telles que le milieu social, et à tout ramener aux causes «intérieures», c'est-à-dire aux intentions des individus – une approche souvent taxée (à raison) de «subjectiviste ». Cela signifie par exemple que l'historien est supposé imaginer ce que l'auteur d'un document a voulu dire, en procédant par «analogies», puis en rectifiant graduellement les images suscitées par l'analogie et en les remplaçant par des traits exacts<sup>34</sup>.

Un autre problème posé par l'Introduction aux études historiques de Langlois et Seignobos est que leur « historicisme », inspiré de celui de Leopold von Ranke, les rend incapables de penser les transformations d'ensemble d'une société donnée autrement que sous la forme d'une accumulation de micro-accidents. « On pourra chercher les faits qui ont agi sur l'évolution de chacune des habitudes de l'humanité ; chaque accident se classera à sa date dans l'évolution où il aura agi. Il suffira ensuite de réunir les accidents de tout genre et de les classer par ordre chronologique et par ordre de pays pour avoir le tableau d'ensemble de l'évolution historique.» <sup>35</sup> Par méfiance vis-à-vis de la philosophie de l'histoire et de

Joseph Morsel, «Du texte aux archives: le problème de la source», Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre, Hors-série №2, 2008, mis en ligne le 28 février 2009, journals.openedition.org/cem/4132.

<sup>33.</sup> Carlo Ginzburg, L'Historien et le juge, op. cit., p. 22.

Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos, Introduction aux études historiques, op. cit., p. 123, 144 et 162.

<sup>35.</sup> Ibid., p.201.

toute forme d'évolutionnisme, les « méthodiques » s'en sont donc tenus au classement chronologique des faits, sans jamais chercher à les réinscrire dans des processus d'ensemble. Or, il paraît difficile d'expliquer des phénomènes aussi vastes et englobants que la «civilisation des mœurs», le capitalisme, la division sociale du travail ou l'essor de l'individualisme, par la seule juxtaposition de contextes locaux et singuliers.

S'inspirant de Durkheim et Simiand notamment, les historiens des *Annales* ont ensuite radicalement changé de paradigme explicatif et ont mis à l'honneur la causalité «inconsciente» (ou « non consciente » si l'on préfère éviter la connotation psychanalytique), celle qui en tout cas échappe à la conscience des individus et implique de mobiliser des éléments d'explication qui ne soient pas toujours observables (on notera, au passage, qu'il s'agit là du problème de toute science empirique, et il n'est pas certain, de ce point de vue, que nous en ayons terminé avec le structuralisme, le marxisme, ou même le freudisme<sup>36</sup>).

L'on relève néanmoins, chez les « méthodiques », le souci de comprendre et d'expliquer les faits. Du reste, ils ne se résignent pas complètement à l'accumulation éparse de ces derniers, puisqu'ils consacrent, dans le livre III de leur Introduction, un développement aux «formules descriptives» censées indiquer les traits caractéristiques des faits, ainsi que leur étendue, leur durée et leur variation dans le temps, puis aux « formules d'ensemble » qui condensent le caractère général d'un ordre de faits et son évolution<sup>37</sup>. Un travail de généralisation semble donc possible, au moyen de ce que nous appellerions aujourd'hui des «concepts» résultant de la comparaison des faits.

L'emploi des concepts, ou disons d'un langage théorique commun, ainsi que leur inscription dans le récit historique, invitent évidemment à s'interroger sur les modalités de l'écriture historienne qui, si elles sont rapidement évoquées par Langlois et Seignobos dans leur dernier chapitre, n'y sont pas centrales – le style et ses effets suscitant même leur suspicion, sinon leur ire, puisqu'ils éloignent l'histoire de sa visée scientifique et risquent de faire croire à une intervention personnelle de l'historien·ne<sup>38</sup>.

<sup>36.</sup> Sur l'influence du freudisme et le rôle central de la notion d'«inconscient» en histoire, voir le livre magistral d'Hervé Mazurel, L'Inconscient ou l'oubli de l'histoire, Paris, La Découverte, 2021.

Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos, Introduction aux études historiques, op. cit., 37. p.147-157.

<sup>38.</sup> İbid., p.164-174.

Si les «positivistes» ont beaucoup été moqués pour cette indifférence à la question de l'écriture, leurs successeurs des *Annales* n'ont pas vraiment fait mieux en écartant eux aussi cette question de la réflexion historiographique. La critique de Bloch et Febvre à l'encontre des « méthodiques » n'a d'ailleurs jamais porté sur la question de l'écriture, mais bien sur l'établissement des faits. Ils proclamèrent notamment la nécessité de partir d'une hypothèse de travail qui permette de donner sens aux faits – ce qui donnera naissance à «l'histoire-problème », consistant à problématiser l'analyse historique et à dépasser le stade du simple récit factuel ou événementiel.

Il faut attendre les années soixante-dix, avec Michel de Certeau en particulier, puis Paul Veyne, Paul Ricœur, et les narrativistes, pour que les opérations scripturaires de l'historien soient décrites en détail<sup>39</sup>. L'on assiste depuis peu au retour, plus ou moins heureux, de ce type de questionnements, et cette réflexion sur les modalités rhétoriques et stylistiques du récit historique correspond à une réflexivité augmentée sur le métier d'historien dont on ne peut que se féliciter. Elle fragilise d'autant moins la scientificité de celui-ci que le travail d'écriture peut avoir des effets heuristiques<sup>40</sup>. Mais les réticences de la communauté historienne face aux expérimentations littéraires, ou même face au discours sur le caractère littéraire de l'écriture historique, restent assez fortes et s'expliquent, à mon avis, non pas tant par une forme de « néo-positivisme », que par la crainte (en partie liée à la conjoncture actuelle) d'une perte de scientificité de l'histoire que l'on voudrait davantage fondée sur sa véridicité que sur son potentiel narratif ou stylistique 41. Si l'histoire est un récit et implique une « mise en intrigue », elle ne l'est qu'à la condition d'être fondée sur une

Michel de Certeau, «L'opération historiographique», L'Écriture de l'histoire, Paris, Gallimard, 1975; Paul Veyne, Comment on écrit l'histoire, op. cit; Hayden White, Metahistory, op. cit.; Paul Ricoeur, Temps et récit, t.1, Paris, Seuil, 1983.

<sup>40.</sup> À ma connaissance, la réflexion la plus poussée en la matière est celle de Philippe Carrard, Le Passé mis en texte. Poétique de l'historiographie française contemporaine, Paris, Armand Colin, 2013. Voir également le livre très discuté d'Ivan Jablonka, L'Histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales, Paris, Seuil, 2014.

<sup>41.</sup> Dans ce sens, voir Élie Haddad et Vincent Meyzie, «La littérature est-elle l'avenir de l'histoire? Histoire, méthode, écriture. À propos de : Ivan Jablonka, L'histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales», Revue d'histoire moderne et contemporaine, №62, 2015, p. 132-154, qui reprochent au livre de Jablonka «une historicisation problématique, voire une absence d'historicisation des catégories de littérature et d'histoire; une définition de l'histoire comme 'raisonnement naturel' trop insatisfaisante pour pouvoir prétendre intégrer la discipline aux sciences sociales; enfin une confusion entre les notions de littérature et d'écriture qui biaise la question des relations entre littérature et histoire. » (p. 133)

enquête et sur la critique des sources<sup>42</sup> – sans quoi elle se voue à n'être qu'un «roman» de plus, ou pis, le support impuissant de revendications mémorielles.

## L'illusion de la neutralité

Face à une entreprise de falsification aussi grossière que celle d'É. Zemmour<sup>43</sup>, qui consiste à penser l'histoire comme un stock invariable de données à disposition, suffit-il de trouver refuge dans la méthode dont les principes ont été ici résumés? Il est sans doute utile de riposter en «fact-checkant», c'est-à-dire en rétablissant les faits, comme s'y est récemment employé un collectif d'historien·nes<sup>44</sup>. Mais la logique qui sous-tend le roman napoléono-pétainiste est essentiellement politique et idéologique; elle doit donc, comme telle, trouver une réaction proportionnée, ce qui suppose pour tout un chacun de fouiller dans les soubassements politiques de l'histoire qu'il écrit.

Le risque, dira-t-on, est d'enflammer ainsi les discours de droite et d'extrême droite sur la repentance ou l'idéologisation de l'histoire qui serait la preuve ultime du discrédit de la profession. Mais il est à craindre que les réactionnaires et autres nostalgiques d'un ordre ancien n'aient aucun scrupule à continuer à maltraiter l'histoire et à nous accuser, en retour, d'imposer nos idées dans le cadre d'une bataille culturelle désormais bien engagée. Nous sommes donc poussés, à notre corps défendant, à nous interroger sur la visée politique de l'histoire que nous écrivons, ce qui du reste n'est pas faire injure aux pères fondateurs de la discipline, dont l'attachement fervent à la III<sup>e</sup> République n'est plus à démontrer. Il ne s'agit pas d'épouser leur engagement - Gabriel Monod disait vouloir travailler « à la grandeur de la patrie » et l'on sait le rôle qu'Ernest Lavisse joua dans l'écriture de ce récit patriote<sup>45</sup> -,

<sup>42.</sup> À l'inverse, si certains romanciers comme Éric Vuillard vont puiser leur information en archives, ils reconnaissent ne procéder à aucun traitement méthodique ou sériel de la documentation et ne se servir de celle-ci qu'à des fins suggestives de vraisemblance et d'énonciation romanesque.

<sup>43.</sup> Au sujet de ce travail de falsification, voir Laurent Joly, La Falsification de l'histoire. Éric Zemmour, l'extrême-droite, Vichy et les Juifs, Paris, Grasset, 2022.

<sup>44.</sup> Zemmour contre l'histoire, Paris, Gallimard, 2022.

<sup>45.</sup> Gabriel Monod, «Introduction. Du progrès des études historiques en France depuis le XVIe siècle », Revue historique, vol.1, 1876, p.5-39, ici p.38: «C'est ainsi que l'histoire, sans se proposer d'autre but et d'autre fin que le profit qu'on tire de la vérité, travaille d'une manière secrète et sûre à la grandeur de la Patrie en même temps qu'au progrès du genre humain. » Sur

mais d'en identifier les limites depuis notre présent, pour mieux s'en démarquer et circonscrire nos propres valeurs. Quel est donc l'horizon moral ou normatif de ce que nous écrivons?

Tout·e historien·ne bien sûr travaille avec des « prénotions ». mais aussi des «valeurs», qu'un effort de réflexivité doit permettre d'objectiver<sup>46</sup>. Il ou elle travaille aussi avec les questions de son temps et des hypothèses de recherche qui, tout en lui permettant de rompre avec ses prénotions, guident et structurent son enquête. Mais il n'est plus personne pour céder à l'illusion scientiste de l'impartialité – longtemps confondue avec l'objectivité, qui consiste en l'établissement de faits validés par la communauté scientifique sur la base de procédures partagées - ou au mirage de la « vérité nue ». Ni pour brandir la « neutralité axiologique » comme un moyen sûr de mettre à distance ses convictions morales et politiques, ou de nier toute orientation critique dans une enquête<sup>47</sup>. C'est pourtant ce qu'a fait la sociologue Nathalie Heinich au nom d'un combat contre la contamination de la science par le « militantisme», tout en réservant cette accusation aux seuls travaux sur les questions décoloniales, de genre, de race ou d'intersectionnalité<sup>48</sup>. Cet idéal de «neutralité», qui servit jadis à disqualifier les marxistes, présuppose que la construction des connaissances n'a rien à voir avec le politique, alors même qu'elle y est intrinsèquement liée (ne serait-ce qu'en matière de postes et de financements)<sup>49</sup>. Plus encore, il n'y a de sciences « sociales » que parce qu'il y a des «idéologies» auxquelles elles peuvent se rapporter, et que les problèmes sociaux qu'elles étudient sont tout entier traversés par des positionnements idéologiques<sup>50</sup>. Il serait donc absurde de dire que les études postcoloniales, de genre ou de race inventent les conflits ou produisent les fractures qu'elles étudient : elles en font état, les réfléchissent et les reconduisent à leurs causes et raisons sociales.

Lavisse, voir entre autres C. Delacroix, F. Dosse et p. Garcia, Les Courants historiques, op. cit., p.155-159.

Max Weber, «Essai sur le sens de la neutralité axiologique dans les sciences sociales et économiques », Essais sur la théorie de la science, trad. de J. Freund, Paris, Plon, 1965 [1931].

<sup>47.</sup> Pour une recontextualisation de la notion de «neutralité axiologique» (Wertfreiheit), voir Isabelle Kalinowski, La Science, profession et vocation, suivi de «Leçons wébérienne sur la science et la propagande», Marseille, Agone, 2005, p.193-208 en particulier.

<sup>48.</sup> Nathalie Heinich, Ce que le militantisme fait à la recherche, Paris, Gallimard, 2021 (Tracts, 29).

<sup>49.</sup> Arnaud Saint-Martin et Antoine Hardy, «Ce que Nathalie Heinich fait à la méthode scientifique», AOC, 31 mai 2021, aoc.media/opinion/2021/05/30/ce-que-nathalie-heinich-fait-a-la-methode-scientifique.

<sup>50.</sup> Bruno Karsenti, «La ministre, la science et l'idéologie», AOC, 24 février 2021, <u>aoc.media/analyse/2021/02/23/la-ministre-la-science-et-lideologie</u>.

La question est donc plutôt de savoir dans quelle mesure les valeurs de l'historien et les questions ou les hypothèses de recherche qui sont les siennes peuvent justifier de porter des jugements moraux ou de mener des combats politiques. On sait les préventions de Bloch à l'égard de la « manie du jugement » qui guette l'historien et témoigne d'une mauvaise maîtrise de ses questionnements<sup>51</sup>. Comme l'écrit Gérard Noiriel : « Ce n'est pas le recul du temps ni l'impartialité supposée de l'historien qui permettent de faire progresser l'objectivité, mais le type de problème que l'on pose à ses sources dans le but de comprendre voire d'expliquer le passé, au lieu de le juger comme le font les experts ou les procureurs.»<sup>52</sup> Par conséquent, la comparaison de Ginzburg évoquée plus haut, entre le juge et l'historien, ne doit pas nous conduire à une conception «justicière» de l'histoire, qui apurerait les comptes, chercherait les coupables et rendrait justice aux victimes<sup>53</sup>. Aussi rigoureuses que soient les enquêtes menées dans ce sens, on peut y voir le risque d'un retour à une forme d'édification morale par le récit historique (une édification, certes, qui ne serait plus au service des vainqueurs ou des puissants, mais des «petits» et des victimes). Un autre risque est de penser que tel phénomène ou tel autre n'étant pas pardonnable au plan moral, il ne saurait faire l'objet d'une explication sociologique ou historique et deviendrait pour partie indicible (en tout cas dans le langage explicatif de l'historien) – le cas archétypal étant celui des violences génocidaires.

Pour sortir de ce guêpier, il faut, je crois, éviter de mobiliser les catégories du jugement moral ou pénal (de la même manière

<sup>51.</sup> Marc Bloch, Apologie pour l'histoire ou métier d'historien, Paris, Armand Colin, 1949, p.7: «En sorte qu'en bien des cas le démon des origines fut peut-être seulement un avatar de cet autre satanique ennemi de la véritable histoire : la manie du jugement. » Et plus loin, p. 69-70 : «Quand le savant a observé et expliqué, sa tâche est finie. Au juge, il reste encore à rendre sa sentence. Imposant silence à tout penchant personnel, la prononce-t-il selon la loi? Il s'estimera impartial. Il le sera, en effet, au sens des juges. Non au sens des savants. Car on ne saurait condamner ou absoudre sans prendre parti pour une table des valeurs qui ne relève plus d'aucune science positive. Qu'un homme en ait tué un autre est un fait, éminemment susceptible de preuve. Mais châtier le meurtrier suppose qu'on tient le meurtre pour coupable : ce qui n'est, à tout prendre, qu'une opinion sur laquelle toutes les civilisations ne sont pas tombées d'accord.»

<sup>52.</sup> Gérard Noiriel, «Objectivité», in Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia (dir.), Historiographies II, op. cit., p. 801.

En ce sens, le tweet citant l'historienne Sylvie Thénault lors d'une conférence donnée à 53. Sciences Pole 24 septembre 2021, posait clairement l'homologie entre le juge et l'historien: «Être historien, c'est donner de la signification au passé et en proposer une vision. Une fonction de l'historien est de distinguer le vrai du faux, mais aussi le légitime de l'illégitime, les coupables des non-coupables.» Quant à la démarche du livre de Jérémie Foa, Ceux qui tombent. Visages du massacre de la Saint-Barthélémy, Paris, La Découverte, 2021, elle me semble se rapprocher d'une vision à la fois justicière et «résurrectionnelle» de l'histoire (explicitement inspirée de Michelet), consistant à redonner sens aux vies brisées, dénoncer les bourreaux et à redresser leurs torts.

que l'opposition militaro-sportive entre «vainqueurs» et «vaincus» ne paraît pas toujours très heuristique), ce qui ne signifie pas délaisser toute visée critique dans l'écriture de l'histoire, mais fournir un effort constant de compréhension et neutraliser d'éventuels penchants justiciers - ce qui, je le conçois, est infiniment plus aisé lorsque l'on travaille sur des objets refroidis qui ne sont pas (ou plus) le terrain de batailles mémorielles. On peut aussi essayer de poser les bases d'une épistémologie qui articule position théorique et position politique<sup>54</sup>. Faire par exemple une histoire holiste (c'est-à-dire des groupes plutôt que des individus, des logiques collectives plus que des itinéraires singuliers), et symétrique (multipliant les points de vue et les prenant en compte à parts égales), est une manière de répondre aux histoires asymétriques qui ont longtemps eu cours et qui ne rendaient compte que du point de vue dominant. De même que l'est une histoire qui, sans irénisme ni unanimisme, traque les conflits, les luttes, les inégalités et les rapports de domination (ce qui, soit dit en passant, suppose d'étudier conjointement les dominant·es et les dominé·es). Libre ensuite aux militant·es de s'emparer du travail des historien·nes, de s'y référer s'ils ou elles ont besoin de puiser dans le passé des modèles ou des contre-modèles pour agir au présent, ou aux historien nes de s'engager dans le débat public.

Car comme l'ont montré Claude Gautier et Michelle Zancarini-Fournel, science et militantisme peuvent entretenir des relations fécondes face à la volonté de plus en plus explicite de mise au pas des savoirs critiques<sup>55</sup>. En témoignait le livre de Jean Chesneaux paru en 1976 – *Du passé faisons table rase* –, qui fut mal reçu par les historiens de la troisième génération des *Annales* hostiles à toute forme d'enrôlement de la discipline<sup>56</sup>. Mais il convient, précisent

<sup>54.</sup> À l'instar de Bruno Karsenti et Cyril Lemieux, dans Socialisme et sociologie, Paris, éditions de l'EHESS, 2017, qui considèrent que les sciences à la fois holistes et empiriques qui étudient le changement ont des affinités électives avec la pensée socialiste (p. 69-74), tandis que les savoirs «individualistes» s'associent davantage à l'idéologie libérale, et les savoirs qui « présupposent l'existence d'un lien de subordination fort du présent à l'égard du passé» avec l'idéologie réactionnaire (p. 68).

<sup>55.</sup> Claude Gautier et Michelle Zancarini-Fournel, De la défense des savoirs critiques. Quand le pouvoir s'en prend à l'autonomie de la recherche, Paris, La Découverte, 2022. De ce point de vue, un précédent historique fut celui de la French Theory étasunienne réagissant aux forces conservatrices qui s'étaient mobilisées contre la gauche culturelle.

<sup>56.</sup> Jean Chesneaux, Du passé faisons table rase. À propos de l'histoire et des historiens, Paris, Maspéro, 1976. Chesneaux suggérait de passer plus de temps avec «ceux qui font t'histoire», en partant de l'idée que l'horizon temporel de l'historien devrait cesser d'être le passé pour redevenir celui du présent des luttes militantes. Au sujet de ce livre et de sa réception, voir Vincent Chambarlhac, «Du passé faisons table rase?, un vandalisme épistémologique? », Histoire@Politique. Politique, culture, société, №2.3, mai-août 2014, histoire-politique.fr.

Édi to rial

les deux autrices, de ne rien abdiquer de l'idéal d'autonomie de la science, dont se réclament également Stéphane Beaud et Gérard Noiriel dans la tradition bourdieusienne de la rupture avec le sens commun<sup>57</sup>. Si d'aucuns ont pointé l'impasse possible d'un discours «universaliste» aveugle à ses propres fondements et à ses effets de domination<sup>58</sup>, cet idéal d'autonomie vaut la peine d'être défendu, car il consiste en une liberté intellectuelle fondamentale vis-à-vis des intérêts privés ou particuliers (et non dans la revendication d'une introuvable neutralité). La recherche en sciences sociales ne saurait se faire sous la dictée de certains individus ou de certains groupes; il s'agit d'un service public qui s'adresse à tou-tes et, théoriquement, rend des comptes à la société tout entière. C'est d'ailleurs en cela que l'abandon des métiers de la recherche par l'État constitue un réel danger : celui de la prolifération de ses usages privés et de ses instrumentalisations diverses, pouvant conduire les chercheur·ses à privilégier un point de vue plutôt qu'un autre et abdiquer ainsi toute prétention à l'objectivité.

<sup>57.</sup> Stéphane Beaud et Gérard Noiriel, Race et sciences sociales. Essai sur les usages d'une catégorie publique, Marseille, Agone, 2021.

<sup>58.</sup> Didier Fassin, «Un vent de réaction souffle sur la vie intellectuelle», AOC, mardi 23 février 2021, aoc.media/analyse/2021/02/22/un-vent-de-reaction-souffle-sur-la-vieintellectuelle; Pascal Marichalar, «Penser avec, penser contre», Zilsel, Nº9, 2021, p.523-551.

### Au sommaire

« Arrêtons-nous ici, un instant, non à l'exposé des unes et des autres, mais uniquement à leur indication sommaire. » Jules Delabordes, *Charlotte de Bourbon, princesse d'Orange*, 1888.

La mobilisation des sciences et des processus techniques est encore plus manifeste dans les périodes d'incertitudes géopolitiques, de catastrophes environnementales et de circulations pandémiques que nous connaissons. Suivre les manifestations de cette forte intrication des savoirs dans le monde social, en recourant aux instruments des sciences sociales des sciences et techniques, constitue donc le plus sûr moyen de comprendre les évolutions, récentes ou passées, des pratiques scientifiques. Ce onzième numéro de Zilsel s'efforce, à sa manière, de restituer la grande diversité des analyses disponibles pour saisir la production et la circulation des savoirs.

La section « Confrontations », roborative comme à son habitude, témoigne, précisément, de cette variété des points de vue et des objets. L'article qu'Alina Surubaru consacre à la contractualisation des achats d'armement éclaire un moment singulier de la transaction (i.e. la codification du contrat) qui vise à stabiliser des conditions techniques, des équilibres politiques et des arrangements économiques tout en laissant ouvertes à des incertitudes futures (la durée du contrat signale sa propre péremption). L'analyse des contractualisations autour du Rafale (le système technique sur lequel porte l'enquête) révèle à la fois la domination des militaires dans les procédures d'accord; elle met également au jour la tension essentielle entre des enjeux économiques et des intérêts technologiques.

Daniela Boaventura et Émilien Schultz explorent, dans leur article, la spécificité des essais cliniques en tant que « grand instrument ». À l'instar des accélérateurs de particules – objets prototypiques de la Big Science –, les essais cliniques mobilisent de nombreux intervenants, des infrastructures lourdes, celles de l'hôpital ainsi qu'une organisation complexe et ramifiée. Il importe de se déprendre des catégories usuelles attachées à la massivité (notamment l'unité architecturale) pour comprendre que les essais cliniques constituent bien des équipements scientifiques d'importance : se prolongeant jusque dans les corps des patients, ils sont également inscrits dans l'ordre organisationnel des lieux de soin. Parce qu'ils sont peu standardisés et qu'ils mobilisent une activité collective hiérarchisée et structurée, les essais cliniques se classent bien dans le genre des grands instruments. L'article de Daniela Boaventura et Émilien Schultz permet ainsi d'envisager un découpage nouveau des entités scientifiques et techniques massives, moins immédiatement visibles mais tout aussi opératoires que les accélérateurs de particules.

Victor Collard consacre un article à la sociologie historique de la trajectoire scolaire de Pierre Bourdieu des années 1940 aux années 1950. L'enjeu est notamment de comprendre les conditions d'une certaine réussite scolaire en même temps que de mesurer les obstacles dressés sur un parcours sélectif. La formation très généraliste des classes préparatoires, dans ces années-là, explique, au moins en partie la confrontation perpétuelle avec la philosophie dans laquelle Pierre Bourdieu s'est engagé tout au long de sa vie. Basé sur des archives inédites et une analyse sociogénétique subtile, l'article apporte beaucoup à la compréhension de cette œuvre majeure des sciences sociales.

Le dossier de ce présent numéro est consacré aux rapports entre science et anarchie. Jérôme Lamy et Sébastien Plutniak précisent en introduction les enjeux d'un mouvement assez général dans les sciences sociales de problématisation des thématiques libertaires. Dans le cas des pratiques scientifiques, le rapport aux autorités et à la vérité constitue un point sensible des perspectives qui se revendiquent de la tradition libertaire. Et des pistes s'esquissent qui fraient entre l'assise antiautoritaire de l'anarchie et l'autonomie désirée de la recherche scientifique. Florian Mathieu consacre ainsi une étude à la façon dont des anarchistes de la fin du 19e siècle et du début du 20<sup>e</sup> siècle ont articulé leur engagement politique à la pratique de l'astronomie. Les cercles célestes harmonieux constituaient une analogie projetée sur Terre des ambitions émancipatrices des anarchistes. Souvent, le rapport entre science et anarchie a été résumé aux tonitruantes analyses du philosophe Paul Feyerabend, dont l'ouvrage Contre la méthode était sous-titré Esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance. Spécialiste de l'œuvre, Jamie Shaw revient, dans son article, sur cette figure singulière de l'épistémologie des années 1960-1970. La position libertaire de Feyerabend est complexe, reposant sur un ferme anti-étatisme mais peinant à s'inscrire dans les registres ordinaires du jeu politique. A l'inverse de Feyerabend, Pierre Bourdieu n'est pas réputé pour son positionnement anarchiste. Dans l'analyse qu'il lui consacre, Maxime Quijoux tire néanmoins ce fil interprétatif et interroge utilement les linéaments d'une sociologie qui s'est efforcée de penser la préemption des institutions par les élites ou les conséquences des dépossessions autoritaires. On découvre ainsi l'affleurement d'une pensée anarchiste. Dans leur contribution au dossier, Holly High et Josh Reno reviennent sur la façon dont David Graeber, figure magnétique de l'anarchisme contemporain, disparu en 2020, a noué son positionnement libertaire à sa pratique d'anthropoloque. Son imprégnation antiautoritaire résulte de ses observations de terrain, en particulier à Madagascar, et sa trajectoire témoigne d'une exigence anarchiste toujours à ranimer. Bill Angelbeck, dans l'article qu'il consacre au rapport entre anarchisme et archéologie, soutient que l'espèce humaine a, sur le long terme, davantage connu des modes d'organisation sans État. Il s'ensuit que l'intégration aux méthodes archéologiques de modalités libertaires de compréhension des mondes sociaux anciens constitue une nécessité pour se défaire de nos tropismes institutionnels. Enfin, dans un bref entretien, le généticien André Langaney revient sur son parcours de chercheur et de vulgarisateur grand public. Contre la tentation d'une sorte d'épistémologie générale fondée sur l'anarchisme, il plaide pour une perspective plus localisée des pratiques et des engagements libertaires.

Les lectrices et les lecteurs trouveront quelques consonances doucesamères entre cet échange avec André Langaney et l'entretien au long cours mené en compagnie de l'historien Christophe Charle. Cet échange est l'occasion de revenir sur la trajectoire d'un homo academicus exemplaire et de restituer sa patiente composition d'une histoire sociale attentive aux variations transnationales comme aux dialogues avec les autres sciences humaines et sociales – et tout particulièrement avec la sociologie de Pierre Bourdieu. L'expérience de Christophe Charle du monde académique est teintée d'une forme de pessimisme que rien, dans les développements politiques récents, ne vient démentir.

Les objets d'étude ne sont jamais aussi intéressants à construire que lorsqu'ils ont trait à des réalités propices aux conflits d'interprétation. Dans

cet esprit, l'étude des controverses est une recette classique des Science & Technology Studies qui permet de reconstituer des processus de véridiction et des discussions non encore tranchées. La stratégie, pas toujours confortable, consiste à examiner les techniques par les quelles des camps et des positions se forment et se déforment au fur et à mesure de controverses à l'intensité variable. Dans un article particulièrement dense et documenté, Morgan Jouvenet se saisit d'une question particulièrement disputée, à savoir la question des origines et causes de la pandémie de Sars-Cov-2. Deux grandes interprétations s'opposent : l'une explique le surgissement du virus par une zoonose (du pangolin à la chauve-souris, les véhicules possibles ne manquent pas, mais le chaînon demeure manquant pour expliquer la contamination des humains), l'autre suggère l'existence d'une « fuite » d'un laboratoire (COVID-19 lab leak theory), qui alimente au passage de nombreuses spéculations. Morgan Jouvenet met en perspective les pratiques de vérification, les techniques d'accréditation et les preuves apportées par les uns et les autres. Vu le cataclysme mondial engendré par la pandémie depuis fin 2019, et vu le manque de preuves qui permettraient de clore la recherche des origines du virus une bonne fois pour toutes, la controverse ne peut que s'éterniser...

Zilsel poursuit son travail de mise en circulation des textes oubliés ou carrément ignorés, non pas pour assouvir un plaisir de collectionneur de pièces rares et désuètes (quoique...), mais parce que la rédaction fait le pari que nous avons tout à gagner à continuer d'explorer les bases bibliographiques les moins fréquentées. C'est ainsi que l'on peut dépayser nos lectures, trouver matière à découverte dans des textes méconnus. Oliver Schlaudt et Massimiliano Simons présentent un long texte, issu d'une communication donnée en 1977, du philosophe belge Léo Apostel. Ce texte, intitulé « Les déterminants sociologiques de la méthodologie scientifique », est une contribution originale et forte à la science de la science, intégrant autant l'épistémologie que la sociologie – à la façon d'une épistémologie sociale, pourrait-on résumer. Si les thèmes et le langage sont situés, pour ne pas dire datés, sans connexion ou presque avec les études sociales des sciences qui commençaient à prendre en Europe ou aux États-Unis, l'auteur pose des questions fondamentales sur le devenir des sciences à l'aune d'une certaine éthique normative de la recherche. Toujours dans la rubrique « Classiques », nous publions un texte bref mais sagace de Jacques Bouveresse sur l'Intelligence Artificielle publié en 1985 dans La Recherche. Maël Pégny l'introduit et en atteste la fécondité malgré les dizaines d'années de discussions sur les mérites et limites de l'IA et une banalisation contemporaine de ces technologies. Le philosophe démontrait, là encore, sa capacité à identifier les problèmes les plus élémentaires au moment où ils émergent.

Ce volume se clôt par une série de notes critiques qui documentent le paysage bibliographique. Christophe Charle revient en détail sur l'ouvrage dirigé par Julien Duval, Johan Heilbron et Pernelle Issenhuth à propos de l'histoire du Centre de sociologie européenne dans les années 1960. Le livre retrace les années de bouillonnement du laboratoire dirigé par Pierre Bourdieu ainsi que les débuts d'une logique d'enquête collective. La diversité des profils recrutés, l'apprentissage « en actes » des méthodes d'enquête, le souci de dialoguer avec les autres disciplines des sciences sociales, l'exigence du comparatisme délimitent ce que Christophe Charle appelle, en reprenant une expression de Bourdieu « l'inconscient de l'histoire » travaillant les socioloques de l'époque. À partir du livre que Sébastien Lemerle

consacre au succès populaire de la théorie très tôt rejetée du « cerveau réptilien », Jean-Huques Déchaux livre une réflexion sur la circulation élargie des erreurs scientifiques. C'est moins le travail de vulgarisation qui est en cause que les processus classiques de dissémination des croyances. Enfin, Jean-François Bert explore l'ouvrage que Camille Joseph et Isabelle Kalinowski consacrent à la méthode d'enquête de l'anthropologue étasunien Franz Boas. En comparant son travail à celui de Marcel Mauss, une même modalité d'investigation prend forme : écoute, souci de découper les faits de langue et attention aux mots. Une angoisse sourd dans cette compétence scrupuleuse des enquêteurs : celle de laisser échapper la moindre trace de complexité des enchevêtrements des mondes sociaux qu'ils explorent.

Ce onzième numéro reste fidèle à l'idée d'une ouverture thématique large de Zilsel. Circuler des salles austères des Classes Préparatoires fréquentées par Pierre Bourdieu aux laboratoires sous surveillance de la pandémie en passant par les sites de fouilles archéologiques travaillés par l'intention libertaire : le dépaysement est garanti.

Jérôme Lamy & Arnaud Saint-Martin